



MAIRIE DE NEUVILLE-SUR-SARTHE  
4, Grande Rue  
72190 NEUVILLE-SUR-SARTHE  
02 43 25 30 97

## **COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL**

### **SEANCE du 10 JUILLET 2020 à 18h00**

Le Dix Juillet Deux Mille Vingt à dix-huit heures, le conseil municipal légalement convoqué s'est réuni à la salle polyvalente Armand Bourillon en séance ordinaire, sous la présidence de Mme Véronique CANTIN, Maire.

ÉTAIENT PRESENTS : Mme Véronique CANTIN, M. Christophe FURET, M. Yves SECHET, Mme Sylvie LEFEUVRE, Mme Eliane SOREL, M. Jean-Claude VERNEAU, Mme Josiane PISON, M. Alain JOUSSE, Mme Sylvie DUCHESNES, M. Philippe LANGELLO, M. Samuel HAMELIN, M. Maxime BERNE, M. Nicolas FOUCAULT.

ETAIENT EXCUSES ET ABSENTS : Mme Florence THISE, Mme Catherine CAPLAIN qui donne pouvoir à Mme Véronique CANTIN, Mme Christelle TOUTAIN-YVARD, Mme Christelle HERIN, Mme Emeline BLIN qui donne pouvoir à M. Samuel HAMELIN, M. Florian LENOIR qui donne pouvoir à M. Yves SECHET.

Le quorum est atteint, Mme le Maire ouvre la séance à 18h.

M. Christophe FURET est désigné pour assurer les fonctions de secrétaire.

#### **DÉSIGNATION DES DÉLÉGUÉS EN VUE DES SÉNATORIALES**

**délibération n°44**

**Vu** le code général des collectivités territoriales ;

**Vu** le code électoral et notamment le livre II relatif à l'élection des sénateurs ;

**Vu** le décret n° 2020-812 du 29 juin 2020 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs ;

**Vu** la note ministérielle NOR/INTA/INTA2015957J du 30 juin 2020 relative à la désignation des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants en vue de l'élection des sénateurs ;

**Vu** l'arrêté préfectoral du 1<sup>er</sup> juillet 2020 fixant pour chaque commune le nombre des délégués et suppléants à élire pour le renouvellement des sénateurs, le dimanche 27 septembre 2020 ;

**Considérant** qu'il convient que le Conseil municipal se réunisse le 10 juillet 2020 pour élire les cinq délégués titulaires et trois délégués suppléants en vue des élections sénatoriales ;

Le Conseil municipal procède aux opérations de vote à bulletin secret pour élire cinq titulaires et trois suppléants en vue des élections sénatoriales, selon l'unique liste proposée et composées d'électeurs inscrits sur les listes de la commune.

Le dépouillement du vote a donné les résultats suivants :

Sont élus délégués titulaires

- M. Christophe FURET
- Mme Florence THISE
- M. Yves SECHET
- Mme Sylvie LEFEUVRE
- M. Maxime BERNE

Sont élus délégués suppléants

- Mme Catherine CAPLAIN
- M. Samuel HAMELIN
- Mme Sylvie DUCHESNES

Sur proposition de Mme le Maire, le Conseil Municipal décide :

**Article 1** : de prendre note de l'élection des délégués en vue des élections sénatoriales, telle que consignée dans le procès-verbal en annexe.

**Cette délibération est adoptée à l'unanimité.**

+++++

Plus aucune question n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 18h30.

+++++